



## COMMISSION

### Résilience et actions de politiques sociales

Concrètement il s'agit *de décrire les types d'actions engagées par les acteurs des secteurs sociaux qui contribuent au renforcement des capacités de Résilience collective et individuelle et de proposer un observatoire de suivi.*

Deux (2) axes d'orientation en termes de question principale et question secondaire ont été définis.

La question principale est libellée comme suit :

« Quelles sont les caractéristiques des actions engagées par les acteurs des secteurs sociaux (affaires sociales, sécurités, commissions dialogues, vérité et réconciliation, éducation, santé, humanitaires, etc.) pour le renforcement du processus de résilience collective et individuelle ? »

Huit (8) questions secondaires ont ensuite été formulées :

1. Quels sont les principaux acteurs sociaux et les types d'actions engagés identifiés comme répondant aux items de la résilience ?
2. Quelles sont les institutions impliquées, rôles, niveaux d'implication et de collaboration entre services et organisme (transversalité) ?
3. Quel mécanisme de partage d'information est mis en place en particulier concernant les dysfonctionnements ?
4. Quelles mesures proposées pour susciter l'intérêt réel et la participation du citoyen ?
5. Des normes et des valeurs éthiques explicites fondent-elles ces actions ?
6. Quels sont les points forts et les difficultés rencontrées ?
7. Quelles sont les indicateurs de suivi à retenir et dans quel intervalle de temps ? Nécessité de mettre en place un observatoire ?
8. Quelles recommandations préconisées auprès des acteurs sociaux pour assurer le renforcement du contrat social et de la résilience individuelle et collective.

Le travail en commission commence par préciser la différence entre les notions de *résilience individuelle et collective*. La Résilience *individuelle* est celle qui se manifeste au niveau d'un individu. Pour la résilience collective, l'atelier a admis qu'elle se rencontre spécifiquement au niveau du ménage, de la famille, du groupe social, d'une association, d'une communauté de quartier, de village, territorialisée.

<b>Types d'acteurs sociaux et institutions</b>	<b>Types d'actions engagées pour la résilience individuelle et collective</b>	<b>Cibles</b>
Associations de quartier, de territoire, de villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Animation, rapprochement des gens du quartier</li> <li>-Sensibilisation, communication auprès des individus et des familles (prévention, information)</li> <li>-Détection et identification précoce des problèmes, veille</li> <li>-Plaidoyer pour le quartier auprès des autorités publiques</li> <li>-Mobilisation et collecte de fonds auprès bailleurs et donateurs</li> <li>-Soutien (financier ou autres) aux personnes isolées, sans ressources (vulnérables)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Individus ou familles ou groupes d'individus</li> <li>-Territoire du quartier</li> <li>-Décideurs</li> <li>-Bailleurs</li> <li>-Individus ou familles ou groupes d'individus</li> </ul>
Comité de gestion (toujours inclusif et participatif, dédié à la gestion d'un problème concernant un bien ou un service commun)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traite d'un problème concernant un bien ou un service commun</li> <li>Fait fonction d'interface entre le service public et la communauté des usagers</li> </ul>	Individus, familles, communautés, groupes particuliers (jeunes, femmes), équipes en charge des services

Types d'acteurs sociaux et institutions	Types d'actions engagées pour résilience individuelle et collective	Cibles
Services de l'État et services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Secourir, soigner</li> <li>-Assurer la scolarisation des enfants</li> <li>-Assurer la sécurité des biens et des personnes</li> <li>-Veiller au respect des règles et normes de protection sanitaire du quartier</li> <li>-Aménager et mettre en place des nouveaux équipements et infrastructures</li> <li>-Prospective, planification d'aménagement</li> <li>-Mise en place de règles, tenue du registre foncier (protection de la propriété)</li> <li>-Secours d'urgence après catastrophe</li> <li>-Information et prévention (ex. : campagne de vaccination)</li> </ul>	
Structures d'encadrement et projets de l'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'actions de formation</li> <li>Mise en place de circuits de réinsertion dans le tissu économique et social</li> </ul>	

Types d'acteurs sociaux et institutions	Types d'actions engagées pour résilience individuelle et collective	Cibles
Collectivités locales (ex. : conseil municipal, conseil régional)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Assister les sinistrés</li> <li>-Devoir de sollicitations et d'orientation des actions des associations et ONG (mais ne le font pas toujours suffisamment)</li> <li>-Prévention et gestion des conflits entre familles, entre quartiers...</li> <li>-Contribution à la prospective de l'aménagement (planification) et propositions, sous le pilotage de l'État</li> <li>-De fait : obligation d'inclusion des citoyens</li> </ul>	
ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aide et secours d'urgence</li> <li>-Prise en charge des victimes</li> <li>-Sensibilisation</li> <li>-Formation, renforcement des capacités</li> <li>-Financement</li> <li>-Encadrement</li> <li>-Veille</li> <li>-Reconstruction</li> <li>-Plaidoyer pour les non représentés dans le processus démocratique (intégration des « exclus »)</li> <li>-Soutien psycho-social et économique auprès de personnes ou groupes spécifiques vulnérables</li> <li>-Réinsertion, création d'AGR (activité génératrice de revenus)</li> </ul>	
Communautés confessionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueil des sans-abris</li> <li>-Solidarité morale et financière avec les proches des victimes</li> <li>-Sensibilisation</li> <li>-Assistance et conseils aux familles</li> </ul>	

Types d'acteurs sociaux et institutions	Types d'actions engagées pour résilience individuelle et collective	Cibles
Leaders communautaires, chefs religieux, chefs de village, présidents d'association	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisent</li> <li>-Relaient l'information</li> <li>-Formalisent les plaidoyers</li> <li>-Gèrent les conflits</li> </ul>	
Mutuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Encaissent et gèrent des cotisations</li> <li>-Mobilisent des ressources</li> <li>-Aident familles et individus à faire face aux situations difficiles</li> </ul>	
Organismes internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Veille</li> <li>-Soutien financier</li> <li>-Mise en cohérence des politiques</li> </ul>	

Dr Pierre Morand, modérateur

Léon N'Da, rapporteur